



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER PARIS HÔTEL INTERCONTINENTAL GRAND

LE 21 FEVRIER 2019 de 9H00 à 12H00

COMPLIANCE & SANTE :

TRANSPARENCE, ANTI CADEAUX & SAPIN II

CETTE FORMATION S'ADRESSE AUX SOCIÉTÉS DE L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ ET DE LA COSMÉTIQUE, À QUI S'APPLIQUENT LES DISPOSITIFS « ANTI-CADEAUX » ET « TRANSPARENCE ». AVEC DES RÈGLES ANTI-CORRUPTION SPÉCIALES ET GÉNÉRALES TOUJOURS ACCRUES, LA FORMATION EXPLIQUE DE MANIÈRE CONCRÈTE LES RÉGLEMENTATIONS VOUS ÉTANT APPLICABLES ET LEURS CONSÉQUENCES.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE EN TANT QUE SOCIÉTÉ ET DANS QUELLES CONDITIONS ? COMMENT METTRE EN ŒUVRE LES NOUVELLES RÈGLES DEVANT ÊTRE PUBLIÉES ? COMMENT VOUS METTRE À JOUR EN INTERNE DES NOUVELLES PROCÉDURES ?

LE BUT DE CETTE FORMATION EST D'AIDER LES ENTREPRISES CONCERNÉES À APPRÉHENDER LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES À VENIR AVEC LES NOUVEAUX TEXTES MODIFIANT LA LOI « ANTI-CADEAUX », À SAVOIR COMMENT LES ARTICULER AVEC LEURS OBLIGATIONS DÉJÀ EXISTANTES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE ET LOI PLUS GÉNÉRALE ANTI-CORRUPTION (LA LOI SAPIN II) ET LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION. »

Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :



> Je m'inscris



PROGRAMME :

DE 8 H 30 À 9 H 00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

9H00- 9H30: INTRODUCTION DE Christine Yaguas, General Counsel Europe Laboratoire Polivé et Secrétaire

Général DE L'INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

- 9H30 – 10H30 : LOI ANTI-CORRUPTION SPÉCIALE : NOUVELLES DISPOSITIONS ANTI-CADEAUX

Ce thème sera abordé par Maitre Laure Le Calvé, Avocate, Cabinet LCH qui évoquera les points suivants :

- Qui est concerné ?
- Qu'ai-je le droit de faire ?
- Comment puis-je le faire ? Quelle est la procédure à suivre ?
- Quelles sont les sanctions ?

- 10H30– 10H45 : PAUSE CAFÉ ET NETWORKING

- 10H45 – 11H15 : LOI TRANSPARENCE

Ce thème sera abordé par Maitre Laure Le Calvé, Avocate, Cabinet LCH qui évoquera les points suivants :

- A qui s'applique la loi transparence ?
- Que dois-je publier ?

- 11H15 – 11H45 : LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET COSMÉTIQUE

Ce thème sera abordé par Julie Blot, PwC, Business Risk and Compliance , qui évoquera le point suivant :

- De la cartographie des risques au pilotage de la conformité – appliqué aux risques de corruption dans le secteur de la santé et cosmétique

DE 11H45 À 12H15 : QUESTIONS - RÉPONSES ET NETWORKING

PUBLIC CONCERNÉ :

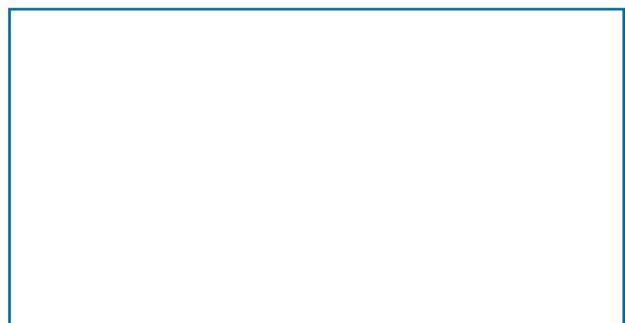
• Compliance officers & managers de l'industrie de la santé et de la cosmétique • Directeurs Généraux • Cadres dirigeants des organisations • Directeurs des Systèmes d'Information • Directeurs et responsables de la Sécurité • Directeur de la Compliance • Directeurs juridiques • Juristes

Adresse :

Hôtel Intercontinental Le Grand Paris OPERA:

2 Rue de Scribe

75009 Paris





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

| | Avant le 22 Janvier 2019 | Après le 22 Juin 2018 |
|---|--------------------------|-----------------------|
| Non Membre | 350 Euros | 450 Euros |
| Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros) | Gratuit | Gratuit |

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **34371AF**

Valable au transport du : **18/02/2019 to 25/02/2019**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=34371AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.